



## REGARDS STATISTIQUES N°3 : L'EMPLOI PUBLIC EN WALLONIE ET EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

# Emploi public : moins de jeunes, plus de femmes et une majorité de contractuels

Que l'on s'interroge sur sa taille ou son efficacité, de manière récurrente, le secteur public revient au cœur des débats de société. Cette nouvelle édition de « L'emploi public en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles » a pour objectif d'apporter un éclairage sur les caractéristiques et évolutions de l'emploi public à ces deux niveaux de pouvoir. Nous avons pris le parti de mettre l'accent sur certains aspects structurels de l'emploi public tels que la contractualisation, la qualification, la féminisation et la flexibilité.

Quelques chiffres à épingle :

- En Wallonie, l'emploi est stable ces dix dernières années pour le SPW, plus gros employeur public (autour de 10 000 agents). Dans les OIP wallons, l'évolution est souvent à la hausse. Les variations sont cependant contrastées entre les OIP, allant de -15% à +100%. En Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), entre 2012 et 2018 (dernière année disponible), les effectifs du Ministère ont crû de 18%. L'intégration des Maisons de Justice au sein du Ministère – conséquence de la sixième réforme de l'État – et un accroissement de la charge de travail ou l'attribution de missions supplémentaires expliquent une partie substantielle de cette augmentation. Les OIP de la FWB affichent un taux de croissance similaire ;
- La féminisation de l'emploi est très avancée au sein des administrations publiques, en particulier en FWB : 55,1% des effectifs sont des femmes en Wallonie, 66,1% en FWB, alors que, pour l'ensemble des travailleurs et travailleuses tous secteurs d'activité confondus, cette part s'élève à 46,5%, tant en Wallonie qu'en FWB. En dépit de la féminisation de l'emploi, les femmes sont sous-représentées dans les emplois les plus qualifiés, en particulier dans les fonctions de direction qui sont encore majoritairement exercées par des hommes : seuls 34,9% des postes de direction sont occupés par des femmes en Wallonie et 47,8% en FWB. Notons toutefois une amélioration en Wallonie par rapport à 2012, où les femmes n'occupaient qu'un quart de ces postes ;
- Les jeunes de moins de 30 ans qui travaillent dans la fonction publique sont sous-représentés par rapport à leur part dans l'ensemble des travailleurs et travailleuses (tous secteurs d'activité confondus) : ils ne représentent que 5,5% des effectifs publics wallons et 11,1% des effectifs communautaires, contre 17,8% de la population active occupée en Wallonie et à Bruxelles. Les travailleurs de 50 ans et plus sont surreprésentés dans la fonction publique, en particulier en Wallonie ;

- Dans la fonction publique wallonne, 49,8% des effectifs sont diplômés de l'enseignement supérieur (graduat ou bachelier au minimum). Cette proportion est sensiblement plus élevée que celle observée pour l'ensemble des travailleurs et travailleuses de Wallonie (45,3%). Les effectifs des OIP wallons sont en moyenne plus diplômés que ceux du SPW ;
- Depuis 2012, l'emploi contractuel se stabilise autour de 60% du total des emplois publics en Wallonie. En FWB, il a légèrement diminué (de 54,9% en 2012 à 52,8% en 2018). L'emploi contractuel est moins présent au SPW que dans les OIP wallons ; la situation est identique au Ministère de la FWB par rapport aux OIP de la FWB. La principale voie d'entrée des jeunes dans la fonction publique est le contrat : plus de 85% des jeunes de moins de 30 ans sont contractuels en FWB. La part correspondante pour la Wallonie est de 80%. Cette proportion recule avec l'âge ;
- Le travail à temps partiel est très peu présent dans les institutions de la FWB sous revue : en moyenne, seuls 5,0% des effectifs occupent une fonction à temps partiel. C'est moins encore que dans la fonction publique wallonne, qui se singularise par un taux faible (7,7%) au regard de la moyenne observée pour les actifs wallons (23,4%). Les femmes sont environ deux fois plus nombreuses que les hommes à pratiquer le temps partiel en FWB et dix fois plus dans la fonction publique wallonne. Seuls les contractuels peuvent être embauchés à temps partiel. L'utilisation différenciée des formules de réduction du temps de travail permet, le cas échéant, un ajustement volontaire du temps de travail. À cet égard, nos données montrent que les statutaires, surtout en FWB, utilisent plus intensivement les formules de réduction du temps de travail à leur disposition ;
- 23% des membres du personnel de la fonction publique régionale se rendent au travail en utilisant les transports en commun (train, tram et bus), alors que cette proportion s'élève à 43% dans la fonction publique communautaire. Par comparaison, parmi le personnel des entreprises ou institutions de plus de 100 personnes, la part des travailleurs et travailleuses qui se rendent au travail en utilisant les transports en commun est de 8% ;
- Un mot enfin sur le télétravail. Il monte en charge au sein de la fonction publique wallonne. Il a sextuplé depuis 2012 et concerne à présent 10,6% des effectifs. Le télétravail est déjà bien implanté en FWB, puisque 23,3% des agents en bénéficient.

De nombreuses autres statistiques sont présentées dans la publication Regards statistiques n°3 : L'emploi public en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles disponible à l'adresse suivante :

<https://www.iweps.be/publication/lemploi-public-wallonie-federation-wallonie-bruxelles-2/>

**L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS)** est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Autorité statistique de la Région wallonne, il fait partie, à ce titre, de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN).

Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens, des informations diverses qui vont des indicateurs statistiques aux études en sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie. Plus d'infos : <https://www.iweps.be>